

Compte-rendu Réunion de Conseil du 16 Janvier 2024

TARIFS SPANC

Suite à un courrier du SPANC nous informant de l'augmentation des prestations de contrôles auprès des usagers, le Conseil Municipal approuve les montants à compter du 1^{er} mars 2024.

Contrôle de conception : 181.91 €

Contrôle de conception complémentaire : 34.65 €

Contrôle de bonne exécution des travaux : 66.41 €

Contrôle de bonne exécution des travaux complémentaires : 40.43 €

Contrôle de diagnostic de l'existant : 95 €

Contrôle de bon fonctionnement : 95 €

Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente : 150 €

Majoration de tarification pour le refus de contrôle : 170 €

DELIBERATION DU QUART EN INVESTISSEMENT

Afin de permettre le paiement des dépenses d'investissement 2024, en attendant le vote du budget, le Conseil Municipal accepte de prendre une délibération, pour la somme d'un quart des dépenses d'investissement 2023.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 € à l'Association française des Sclérosés, de 50 € au DDEN du Cher, de 40 € au Judo Club Sancerrois, de 200 € à l'ADMR de Sancerre pour le maintien à domicile, de 100 € à l'ADMR de Sancerre pour l'épicerie sociale.

CONVENTION SPA

La convention relative au service de fourrière animale pour l'année 2024 de l'Association SPA du Cher à Bourges a été approuvée par le Conseil Municipal.